



RAPPORT MORAL 2015

Mai 2016

Plan

Partie I FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Lancement du programme abus sexuel et congrès international du BICE 3
2. Consolidation du bureau de Genève 3

Partie II VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE

1. Vie statutaire 5
2. Ressources humaines 6
3. Résultats financiers 6

Partie III MISSIONS SOCIALES DU BICE

1. Programmes et projets de terrain 7
 - *Abus sexuel des enfants / Politique de protection*
 - *Justice juvénile*
 - *Eveil précoce et éducation*
 - *Enfants en situation de handicap*
 - *Enfants dans des contextes de vulnérabilité*
2. Réflexion sur l'enfance 17
3. Plaidoyer 18
4. Communication et sensibilisation du grand public 21

PARTIE I

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Lancement du programme abus sexuel et congrès international du BICE

Le programme de lutte contre l'abus sexuel des enfants a démarré en Europe de l'est-CEI en novembre 2014 et pour les autres régions ainsi que pour les activités transverses en avril 2015. Il se terminera le 31 octobre 2017 (pour le détail des activités, voir Missions sociales – abus sexuel). Il concerne 28 organisations partenaires de 18 pays différents. Le budget total du programme est de USD 3'311'408 et la Fondation OAK, bailleur principal intervient à hauteur de USD 1'062'746. Les autres cofinancements proviennent de bailleurs publics et d'autres institutions privées ; le BICE y contribuant à travers la prise en charge de la quasi-totalité des salaires du personnel concerné (environ USD 750'000).

Les axes principaux du programme sont : 1. formation des partenaires, 2. prévention en milieux scolaires, dans les quartiers et centres de loisirs, 3. sensibilisation des enfants et du grand public, 4. accueil et accompagnement des enfants, 5. plaidoyer, 6. recherches et publications de bonnes pratiques.

Dans le cadre de ce programme, en mai 2015 se sont déroulés le Congrès international du BICE sur « L'abus sexuel des enfants : mécanismes de protection et résilience » qui a compté avec plus de 250 participants, et la semaine de formation interne des partenaires qui l'a entouré.

Ces deux moments forts ont permis de poser les bases de l'approche BICE en matière de protection de l'enfance, de promotion de la résilience et de plaidoyer au niveau local sur des questions pratiques telles que l'adoption des lois et réformes spécifiques sur l'abus sexuel, la reconnaissance des victimes comme telles ou leur accès à la justice à travers les investigations des cas d'abus. Les échanges entre les partenaires de toutes les régions ont été très riches et vont permettre de renforcer encore la transmission interrégionale des outils développés.

La Déclaration élaborée de manière participative et adoptée à l'issue du Congrès identifiant les principes, les approches et les orientations pratiques sur la problématique de l'abus sexuel a été également largement diffusée. Le congrès a aussi donné lieu à une quinzaine d'articles presse papier et internet, une tribune dans La Croix, 3 émissions radio et un reportage de KTO.

2. Consolidation du bureau de Genève

Le Conseil d'Administration des 20 et 21 juin 2014 et l'Assemblée générale du 21 juin 2014 du BICE avaient adopté à l'unanimité la résolution de fermer le bureau de Bruxelles au 31 décembre 2014 et de transférer la gestion des programmes et l'animation du réseau des membres à Genève. Le regroupement à Genève de ces activités avec, le plaidoyer et la

recherche a marqué l'aboutissement de la redéfinition du rôle du BICE entamée avec l'audit organisationnel de 2007.

Au cours de l'année 2015, trois réunions conjointes du personnel de Genève et Paris ont également eu lieu. L'appropriation du plan stratégique 2014-2018 à travers l'évaluation du plan d'action 2014-2015 et l'élaboration du plan 2016-2018 ainsi que la réflexion sur l'orientation que l'Unité Recherche et Développement devra prendre en 2016¹ ont notamment permis de renforcer l'esprit d'équipe et de réaffirmer la convergence des différentes fonctions développées à Paris et à Genève vers la réalisation de la mission du BICE.

¹ La personne en charge de l'Unité R&D prendra sa retraite en mai 2016 après plus de 30 ans en poste au BICE.

PARTIE II

VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE

1. Vie statutaire et animation du réseau du BICE

Huit organisations membres effectifs du BICE sont représentées avec voix délibérative au sein du Conseil d'Administration et une au nom des membres adhérents avec voix consultative². Lors de l'Assemblée générale de mai 2015, le mandat de deux organisations (Apprentis d'Auteuil et Université catholique de Milan) représentées au sein des organes de gouvernance du BICE ainsi que celui des membres du Comité des finances ont été renouvelés à l'unanimité pour deux ans.

Au 31 décembre 2015, suite à la ratification par l'Assemblée générale de l'adhésion de cinq nouveaux membres adhérents, le réseau du BICE comptait 13 membres effectifs, 56 membres adhérents et 11 membres individuels³.

Au-delà là des outils classiques de communication et du travail qui est fait avec l'un ou l'autre de nos membres dans un pays particulier ou au niveau régional, deux initiatives spécifiques ont contribué à animer le réseau dans son ensemble:

- dans le cadre de la crise des personnes en mouvement en Europe, le BICE et 38 de ses membres ont publié une déclaration qui a notamment insisté sur la nécessité, de respecter les droits de l'enfant et l'obligation de sauver les vies en mer, indépendamment du statut régulier ou non des enfants concernés ou du fait qu'ils soient accompagnés ou non ;
- pour célébrer la Journée mondiale de l'enfance, le BICE a mobilisé les membres du réseau autour de la participation des enfants avec qui ils sont en contact. Des enfants d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et de CEI ont été ainsi invités à répondre à la question *Si j'étais maire de ma ville, que ferais-je pour stopper les violences contre les enfants ?* Leurs idées et les photos des activités, qui ont été symbolisées par la construction d'arbres à idées, ont été recueillies et publiées en série limitée par le BICE dans l'ouvrage *Mots d'enfants*. Afin de marquer les 10 ans de l'Etude des Nations Unies sur la violence contre les enfants, le livre a été officiellement présenté aux Nations Unies à Genève lors d'un événement en marge de la session de mars 2016 du Conseil des droits de l'homme avec la participation de Mme Marta Santos Pais, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la violence à l'égard des enfants.

² Les organisations membres effectifs représentées au Conseil avec voix délibérative sont : Apprentis d'Auteuil, Bayard Presse, Bureau national catholique de l'enfance du Mali, Commission de l'archidiocèse de Buenos Aires pour les enfants et les adolescents en situation de risque, Frères des Ecoles Chrétiennes, Pastoral do Menor, Religieux Tertiaires Capucins, Université catholique du Sacré Cœur de Milan. Le président et le trésorier du BICE siègent également avec voix délibérative.

³ Les cinq nouveaux membres adhérents du BICE en 2015 sont : Association Compassion Jeunesse Asie – ACAY (Philippines – France), Associazione Vittorino Chizzolini (Italie), Corporación de Promoción y Apoyo a la Infancia - PAICAIBI (Chili), Public Health Foundation (Géorgie), Aina Trust (Inde).

2. Ressources humaines

Au 31 décembre 2015, le BICE employait (personnel salarié à l'exclusion des bénévoles et des stagiaires) 15 personnes, soit 13.5 personnes (15.3 en 2014) en équivalent temps plein.

	Effectif	Equivalent TP
Paris	6	5.3
Bruxelles (en télétravail)	1	1.0
Genève	8	7.2

Le bureau de Paris comptait 6 personnes (une en plus par rapport à 2014) tandis que les effectifs à Genève sont passés de 4 à 8 personnes. Le poste de contrôleur de gestion a été externalisé en novembre 2015 tandis que la comptabilité l'est depuis le début de l'année. En raison de son prochain départ à la retraite, une personne est restée à Bruxelles en télétravail.

3. Résultats financiers

Le résultat pour l'exercice 2015 ressort en actif de 421 K€ contre un déficit de 151 K€ en 2014 du fait principalement que :

- L'exercice 2014 avait enregistré des coûts exceptionnels de 149 K€ relatifs à la fermeture du bureau de Bruxelles et au transfert de la direction des programmes à Genève ;
- L'année 2015 a bénéficié d'une sensible réduction des charges de fonctionnement, liée au regroupement à Genève ;
- Le montant des legs et donations (364 K€) a été sensiblement plus élevé qu'en 2014 (163 K€).

Au cours du 4^{ème} trimestre 2015 a été constituée sous l'égide de la Fondation Caritas France, la fondation abritée Pro Bice France. L'objectif est que cette structure soit alimentée par de grands donateurs et des particuliers soumis à l'impôt sur la fortune (ISF). Les fonds récoltés seront destinés à titre prioritaire au programme Droit à l'éducation – Education aux droits qui va être lancé en 2016.

N'ayant constaté aucune anomalie ou cessation de paiement, le rapport des auditeurs a confirmé que les comptes 2015 du BICE sont certifiés sans observations et sans réserves.

PARTIE III

MISSIONS SOCIALES DU BICE

1. Programmes et projets de terrain

Abus sexuel des enfants/Politique de protection (PPE)

✓ **Formation sur la Politique de protection de l'enfant en Argentine, au Mali et au Togo**

En Argentine, une session de formation de 6 jours a été organisée en octobre 2015 à l'intention de 49 professionnels de 24 organisations d'Argentine, du Paraguay et de l'Uruguay. A la suite de cette formation, les organisations présentes qui disposaient déjà d'une PPE se sont engagées à la réviser si nécessaire et, pour celles qui n'en disposaient pas, d'en établir une adaptée à leur contexte. En outre, les professionnels ont exprimé le souhait d'être accompagnés par le BICE tout au long du processus de révision et/ou de développement d'une PPE.

En octobre 2015, au Mali et au Togo, 116 professionnels ont été sensibilisés à la prévention des violences, et notamment des violences de nature sexuelle au sein des centres d'accueil des enfants en difficulté, et à la nécessité de développer une PPE. A noter que tous les participants souhaitent également poursuivre la réflexion aux côtés du BICE. A Bamako, plus précisément, l'animation d'un cadre de concertation au sein duquel les associations pourraient approfondir leurs connaissances est d'ores et déjà planifiée.

✓ **Campagne de sensibilisation sur la bientraitance en Fédération de Russie**

Inspirée de l'expérience latino-américaine, une « campagne de vaccination » contre la maltraitance a été réalisée en juin 2015 à Zlatoust en Fédération de Russie avec le concours de jeunes volontaires. Au-delà de la simple réplique de cette pratique, notre partenaire russe *Civic Initiative* l'a enracinée dans la réalité locale en intégrant des associations travaillant avec des orphelins et des enfants en situation de handicap. Au total, 1'843 adultes ont été « vaccinés » contre la maltraitance et se sont ainsi engagés à respecter les droits de l'enfant.

✓ **Importation réussie de la méthode « Grain de sable » en Amérique latine**

L'importation en Amérique latine de la méthode « Grain de sable », et son enracinement local, se sont mis en place avec succès. Les partenaires du programme en Uruguay, au Chili, au Paraguay et au Pérou ont participé à une formation en novembre 2015 et reçu les outils nécessaires à la réalisation de leur propre matériel pédagogique (film et manuel). Des ateliers préparatoires avec la participation de 81 enfants et adolescents ont de plus été tenus dans les quatre pays.

✓ **Ateliers de parentalité positive en Fédération de Russie**

Inspirés de l'expérience africaine des partenaires du BICE, des ateliers de parentalité positive ont été organisés par *Civic Initiative* à l'intention de 35 parents d'adolescents à Zlatoust en Fédération de Russie. Initialement divisés en ateliers destinés aux enfants/adolescents et aux parents, le partenaire a rapidement perçu l'importance de la tenue d'ateliers rassemblant les deux types de bénéficiaires avec pour objectif la création et/ou le renforcement d'un environnement familial bienveillant. Fort de ce nouveau mode de fonctionnement, *Civic Initiative* accueille désormais les parents en difficulté ou maltraitants qui lui sont directement référés par les services sociaux. La pratique est donc non seulement répliquée, mais également adaptée aux réalités et contraintes locales.

✓ **Soutien aux enfants victimes d'abus sexuel**

Le nombre d'enfants ayant bénéficié d'un soutien en année 1 est relativement faible, à savoir 1'699, et ce pour plusieurs raisons. En Amérique latine, cette première année du programme a été exclusivement consacrée à la formation des professionnels de l'enfance et à la mise en place de leurs outils. En Afrique, les activités de soutien se sont heurtées à plusieurs obstacles : l'abus sexuel étant extrêmement stigmatisant, le silence l'entoure généralement ; les centres d'accueil – pourtant en capacité de recevoir des enfants victimes – sont confrontés à un manque de professionnels formés, notamment pour les veilles de nuit ; enfin, les partenaires et autres associations accueillant des enfants font face à la difficulté du suivi des enfants qui quittent leurs centres d'accueil. Les outils de traçage manquent et lorsqu'ils existent, ceux-ci sont difficiles d'usage.

Concernant la judiciarisation de l'abus sexuel, les partenaires africains relèvent la préférence donnée à la médiation pénale, souvent au détriment de la victime. Au Cambodge, le partenaire réfère les cas d'abus à une organisation partenaire, la LICADHO (*Cambodian League for the Promotion and Defense of Human Rights*), afin de se concentrer sur la prévention ; une mobilisation en matière de dénonciation ou son implication directe dans les cas pourrait en effet mettre à mal son action en matière de soutien aux enfants, notamment vis-à-vis de ses partenaires actuels (autorités, écoles). A l'opposé, le BNCE-Togo s'est plusieurs fois constitué partie civile lors du traitement judiciaire de cas d'abus sexuels d'enfants.

Ce bilan doit toutefois être contrasté au regard des résultats positifs obtenus au travers des formations dispensées à 519 professionnels de l'enfance. En effet, au Chili et au Pérou, ce sont 116 professionnels de l'enfance et parents qui ont acquis de nouvelles compétences en matière de soutien thérapeutique ; en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo, on dénombre 141 professionnels bénéficiaires de formations notamment en matière de détection des enfants victimes ; au Cambodge, 114 professionnels de l'enfance ont participé à des formations relatives à la prévention participative ; enfin, en Fédération de Russie, ce sont 148 professionnels de l'enfance qui ont bénéficié de formations en matière de soutien et d'écoute des enfants victimes d'abus.

Ces formations pluridisciplinaires leur ont non seulement permis d'acquérir de nouvelles compétences et de s'ouvrir à d'autres thématiques, mais également de rencontrer des

professionnels de différents domaines d'intervention et d'accroître ainsi leur réseau. Pour certains, les formations dispensées leur ont permis de renforcer leurs capacités d'identification des enfants victimes, grâce à l'étude des symptômes de l'abus exprimés par le comportement des enfants. Le BICE, ainsi que ses partenaires, ont porté une attention particulière à la sélection des participants avec pour objectif l'identification de personnes de référence susceptibles, une fois formées, de devenir personne-ressources. Les participants aux formations en ont relevé l'effet multiplicateur. De plus, la systématisation des formations a permis au BICE d'identifier les besoins des organisations partenaires et de proposer une offre cohérente dans tous les pays.

✓ **Publication du BICE**

Le BICE a travaillé en collaboration avec l'Unité de recherche appliquée sur la résilience de l'Université catholique de Milan à la rédaction d'un manuel pratique sur la résilience intitulé « *La résilience : de l'inspiration à l'action. Témoignages, réflexions et expériences* ». Il est composé de plusieurs chapitres théoriques mais éclairés par de nombreux témoignages ainsi que d'une partie pratique qui décrit en détail différents ateliers qui peuvent être organisés avec les enfants et leurs entourages lors de suivi thérapeutique. Ce manuel, dont la publication est prévue au cours du deuxième semestre de 2016, sera disponible en quatre langues et largement diffusé.

Justice juvénile

La période juillet 2014 – juin 2015 a marqué la troisième et dernière année du programme Enfance sans Barreaux (EsB) qui s'est déroulé dans 9 pays d'intervention (en Afrique : Côte d'Ivoire, Mali, République démocratique du Congo et Togo ; en Amérique latine : Brésil, Colombie, Equateur, Guatemala et Pérou) en étroite coopération avec 10 organisations partenaires.

Les activités réalisées au cours de la période en examen ont été les suivantes :

✓ **Niveau politique et légal**

- 1'174 acteurs de la justice et 488 travailleurs sociaux renforcés sur les aspects juridiques et institutionnels de la justice juvénile lors de 69 sessions de formation ;
- 55 modules de formation réalisés ;
- 5 études sur la justice pénale juvénile et 1 enquête sur la violence intrafamiliale en Equateur.

Commentaire : les organisations partenaires sont perçues comme des experts sur la justice juvénile. Les autorités publiques font appel à leur expérience et savoir-faire pour organiser des modules de formation, des réunions et/ou des séminaires. L'objectif prévu pour l'année 3 en termes de mobilisation des acteurs de la justice et des travailleurs sociaux a été atteint en raison des écarts positifs constatés (+171 et +84).

Niveau enfant, famille et communauté

- 3'834 enfants en conflit avec la loi pris en charge et accompagnés dans leur réinsertion (accompagnement psycho-social et juridique ; appuis alimentaire, médical et sanitaire ; éducation de base et alphabétisation ; accords de partenariat avec les maîtres artisans formateurs, les écoles et centres de formation ; activités artistiques) ;
- 2'607 membres de l'entourage familial des enfants en conflit avec la loi impliqués dans le projet de vie de leur enfant ;
- 9 outils et modules de formation éducatifs et professionnels élaborés et capitalisés.

Commentaire : les résultats obtenus pour le second axe de développement du programme sont qualitativement satisfaisants pour l'année 3. L'écart constaté au niveau des cibles mobilisées concerne les membres des communautés et de la société civile (-3264 pour l'année 3) est dû au choix de ne tenir compte que des participants aux Comités Locaux de Protection de l'Enfance et de Médiation, aux forums et ateliers interinstitutionnels, et non pas du nombre de participants aux réseaux et des personnes touchées par les campagnes de sensibilisation qui ne peut qu'être estimé. Cet écart est néanmoins compensé par le nombre de personnes qui ont été touchées par les campagnes de communication et le travail avec les médias réalisé en année 3 : plus de 5 millions d'auditeurs ou téléspectateurs.

Niveau institutionnel et société civile

- 33 réunions/tables rondes interinstitutionnelles et interdisciplinaires sur la justice juvénile réparatrice ont été l'occasion d'un plaidoyer en faveur de l'évolution du système de justice pénale juvénile vers une approche réparatrice et l'occasion de contributions à l'élaboration de plans stratégiques nationaux/locaux ;
- 14 réseaux nationaux ont exercé un plaidoyer local actif et émis des recommandations en faveur de mesures alternatives à la privation de liberté et de pratiques réparatrices ;
- 4 travaux réalisés sur les pratiques traditionnelles et contemporaines et les aspects juridiques et institutionnels de la justice juvénile, en particulier sur la justice réparatrice.

Commentaire : les objectifs de l'année 3 ont été atteints. Le travail en réseau continue et se renforce. Les recherches effectuées pour les études sur les aspects juridiques et institutionnels de la justice juvénile et sur les pratiques traditionnelles ont renforcé les capacités de nos partenaires africains ainsi que leur position d'experts dans le domaine. Dans les neuf pays d'intervention, l'accent a été mis sur l'importance de travailler en synergie avec les acteurs de la justice et les acteurs institutionnels du système de justice juvénile afin que les politiques publiques intègrent une approche réparatrice. L'élaboration de propositions de politiques publiques, l'organisation et la participation à des tables rondes interinstitutionnelles et au développement de réseaux nationaux ont permis de faire valoir l'impact positif des méthodes de déjudiciarisation et des mesures non privatives de liberté.

Niveau média

- 650 professionnels des média formés pour la protection des droits de l'enfant ;

- 9'720 membres des communautés ciblés par les campagnes de sensibilisation et d'information sur la justice juvénile réparatrice et les bénéfices des programmes de réinsertion ;
- 11 sessions de renforcement de capacités avec les professionnels des médias ; finalisation et capitalisation de 10 modules de formation.

Commentaire : malgré certaines difficultés rencontrées dans la réalisation des activités de cet axe de développement, les objectifs de l'année 3 ont été atteints. Cette année, les partenaires ont eu un meilleur accès aux médias en Amérique latine grâce à de nouvelles stratégies de coopération (formation des étudiants des facultés de communication ou visites aux rédactions des journaux). Les partenaires ont également progressivement réussi à avoir un impact, même si limité, sur le contenu des discours médiatiques et sur l'approche répressive de la justice (via notamment la création du collectif des médias au Pérou, l'organisation de campagnes de sensibilisation et la réalisation d'un diagnostic au Guatemala ou encore le développement d'outils innovants au Togo). Les plans de communication mis en place par les partenaires ont également eu une influence sur la perception des ECL par le grand public. Toutefois, les autorités nationales devraient soutenir davantage ces actions de sensibilisation dans leurs politiques, sous peine de voir les efforts fortement affaiblis (cf. approche répressive de la justice juvénile en Amérique latine, « Opération Likofi », phénomènes des "enfants microbes" et des "enfants-sorciers" en Afrique).

Niveau plaidoyer régional et international

- Participation, en janvier 2015, des 10 partenaires au Congrès mondial sur la justice juvénile organisé à Genève par la Confédération helvétique et Terre des Hommes, qui a été précédé d'une évaluation interne du programme EsB ;
- Tenue d'un séminaire régional à Bogota en juin 2015, avec évaluation du programme, et d'une réunion régionale d'évaluation à Abidjan en août 2015 avec les partenaires africains ;
- Mise en ligne de 163 nouveaux documents sur la page de ressources du BICE sur la justice juvénile (en anglais, en français et en espagnol) ;
- Conseil des droits de l'homme de l'ONU : rédaction de 2 communications écrites ; présentation de 12 déclarations orales ; tenue de 3 évènements parallèles ; suivi de 5 résolutions sur les droits de l'enfant ; élaboration de 9 outils de monitoring des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) ; organisation d'une rencontre avec la RSSG sur la violence à l'égard des enfants en mars 2015 à Genève ;
- Rédaction de 2 communiqués sur la réforme législative au Brésil relative à l'abaissement de l'âge de la majorité pénale, et d'une lettre adressée conjointement avec le partenaire Pastoral do Menor aux Sénateurs brésiliens.

Commentaire : Les panels et résolutions du Conseil, ainsi que le processus d'examen de l'EPU et les discussions autour des rapports d'experts détenteurs de mandats des Nations Unies, ont révélé une évolution sensible des initiatives et du discours des Etats vers une justice réparatrice.

✓ **Nouveau programme Enfance sans Barreaux (2016-2019)**

Sur base des réunions d'évaluation réalisées, dans les régions et à Genève, avec l'ensemble des partenaires, un nouveau programme EsB a été rédigé dont l'objectif principal est de favoriser l'adoption de politiques globales en matière de justice juvénile respectueuses de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui intègrent la mise en place d'une justice réparatrice dans le traitement des litiges impliquant des ECL. Son objectif spécifique est de développer et promouvoir des systèmes de justice juvénile prévoyant l'utilisation de mesures de substitution à la privation de liberté, afin de favoriser la réinsertion durable des ECL.

Ce nouveau programme, d'un budget total de EUR 1'798'047.—a été soumis début 2016 à l'Agence française de développement pour examen avec une demande de financement à hauteur de 60%, soit EUR 1'078'829.—

<i>Eveil précoce et éducation</i>
--

✓ **Projet « Appui à la scolarisation des enfants dans la région de Sikasso », Mali**

Troisième région administrative du Mali à cheval entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Guinée, la région de Sikasso - connue pour ces sites d'orpaillage - constitue un carrefour humain et de transactions économiques sources de violations graves des droits de l'enfant. Le projet mis en œuvre par notre partenaire, le Bnce-Mali, vise à contribuer à l'augmentation du taux de scolarisation des enfants, en particulier des filles, et à l'amélioration du niveau des enfants déjà scolarisés.

Les principaux résultats obtenus durant l'année écoulée sont :

- Accueil de 44 enfants en rupture familiale au centre du Bnce-Mali où ils ont bénéficié d'une prise en charge et d'un soutien scolaire ;
- Remise de fournitures scolaires à 80 enfants (35 filles et 45 garçons) de familles démunies ;
- Tenue de cours de rattrapage pour 400 élèves dans 4 écoles, avec des enseignants sensibilisés par le Bnce-Mali ;
- Organisation de 4 journées culturelles et sportives pour plus de 1'000 enfants scolarisés dans ces 4 écoles ;
- Sensibilisation de 32 responsables de sites d'orpaillage sur la nécessaire scolarisation des enfants et leur maintien à l'école ;
- Plaidoyer auprès de 21 élus communaux pour la promotion du droit à l'éducation des enfants, en particulier des filles.

✓ **Projet « Enfants sans et heureux. Centres d'Education Populaire (CEP) » dans la zone rurale de Puerto Piray, région de Misiones, Argentine**

Mis en œuvre depuis cinq ans par les religieuses de Saint José de Cuneo, le projet a continué à apporter un cadre éducatif qui permet aux enfants, aux familles et aux communautés de devenir eux-mêmes les acteurs du changement social.

Au cours de 2015, les principaux résultats obtenus ont été :

- 234 enfants participent régulièrement aux activités mises en œuvre au sein des CEP ;
- Quelques 600 familles bénéficient directement et indirectement de l'action des CEP ;
- Développement de stratégies d'accompagnement de trajectoires éducatives visant à prévenir l'échec scolaire ;
- Reconnaissance des CEP comme des espaces de référence et d'opportunités pour les enfants et adolescents des communautés ;
- Renforcement des compétences des jeunes éducateurs et des professionnels actifs au sein des CEP en matière de droits de l'enfant ;
- Implication accrue des familles dans les activités réalisées par les CEP ;
- Adoption, par les familles, d'habitudes alimentaires plus saines.

✓ **Projets « La communauté : école sans murs » et « Appui à la petite enfance », Paraguay**

Les projets sont basés sur la promotion d'un programme de protection des enfants travailleurs à Asunción, et dans quatre communautés des départements Central et Alto Paraná du Paraguay : respectivement 9 de Marzo y 15 de Enero de San Lorenzo et San Antonio de Villa Elisa ainsi que Santa Ana y San Roque et Villa Concejal y km 9 de Presidente Franco. Grâce à notre partenaire local, Callescuela, et à l'existence de mécanismes communautaires, de nombreux enfants et adolescents des quartiers pauvres bénéficient d'un soutien scolaire et d'un appui nutritionnel.

Parmi les principaux résultats obtenus en 2015 :

- 165 enfants et adolescents sont scolarisés;
- 8 adolescents ont bénéficié d'une formation en entreprise privée pour la conception et la fabrication de chaussures ; ils bénéficieront en fin de projet d'un soutien financier (dont des machines-outils) pour se lancer dans la vie professionnelle ;
- 116 familles ont été accompagnées en matière de soins à la petite enfance et de soutien scolaire ;
- 166 enfants et adolescents ont bénéficié d'un soutien scolaire et d'appui nutritionnel ;
- 141 enfants et adolescents collaborent à la définition et à la réalisation d'activités de prévention et de défense de leurs droits ;
- 30 familles ont été formées en matière de parentalité positive.

✓ **Projet « Early Child Care », Inde**

Évalué très positivement par la communauté et les autorités locales, le projet « Early Child Care » est rentré dans la phase 2 de son développement depuis avril 2015. Durant cette phase, Aina Trust, le partenaire local du BICE, va augmenter les capacités d'accueil de ses crèches communautaires pour les enfants de 0 à 6 ans issus des familles des travailleuses de la soie de 60 à 150 enfants. En outre, Aina Trust va renforcer le système de crèches publiques « Anganwadi », défaillant jusqu'ici, afin de permettre au plus grand nombre d'enfants d'accéder au système d'éducation précoce de manière durable.

Parmi les principaux résultats obtenus en 2015 :

- 150 enfants sont désormais accueillis dans 19 crèches communautaires et bénéficient d'un appui alimentaire et sanitaire ;
- 17 sessions de sensibilisation et de renforcement des capacités ont été organisées pour les 30 assistantes maternelles qui travaillent dans les crèches communautaires ;
- 7 crèches publiques « Anganwadi » ont accepté les visites régulières d'Aina Trust pour améliorer leur fonctionnement ;
- Près de 120 assistantes maternelles des crèches publiques « Anganwadi » ont vu leurs capacités renforcées ;
- 20 femmes issues de 6 groupes d'entre-aide communautaire ont pu développer une activité génératrice de revenu pour améliorer leurs conditions de vie.

<i>Enfants en situation de handicap</i>
--

✓ **Projet « Soutien aux enfants en situation de handicap », Côte d'Ivoire**

Durant l'année 2015, dans le centre Erb Aloïs (CREA) géré par notre partenaire Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire (DDE-CI), 68 enfants en situation de handicap ont bénéficié d'un soutien médical approprié et de qualité au travers de 1'300 séances de rééducation fonctionnelle individualisée. Grâce la précieuse collaboration de leurs parents et au professionnalisme de kinésithérapeutes, 48% des enfants atteints d'infirmités motrices cérébrales (IMC) ont vu leur spasticité réduite alors que 61% des enfants ayant un retard psychomoteur ont acquis des positions assises ou se mettent debout sans aide. Il convient également de relever que 19 enfants hydrocéphales ayant bénéficié de valves ont été opérés et se portent bien.

Un travail important est également effectué par notre partenaire en matière d'éveil précoce des enfants en situation de handicap, et ce au travers d'activités de communication (vibration des cordes vocales, comptines, ...) et de socialisation (organisation de jeux de société, sorties en groupes, ...). Sur les 32 enfants qui ont pris part à ces activités, plus de la moitié sont désormais en mesure de prononcer des mots-phrases audibles. A relever que des enfants non handicapés y participent également favorisant en cela l'intégration et la mixité sociale.

Enfin, pour soutenir les parents de ces enfants, des groupes de parole, de sensibilisation et des entretiens individuels sont proposés au CREA.

✓ **Projet « Arc en ciel », Côte d'Ivoire**

La participation de 86 enfants handicapés à des activités sportives 2 à 3 fois par semaine est un autre élément clé de l'action de DDE-CI en faveur de leur intégration sociale. Certaines des activités sportives réalisées, dont des matchs de basket-ball et de tennis de table ou encore des séances d'athlétisme, ont ainsi permis la rencontre d'enfants en situation de handicap et non.

A relever également la participation des enfants à des compétitions nationales et internationales. Ainsi, en août 2015, 5 jeunes athlètes – entraînés au sein du CREA - ont participé aux Jeux Olympiques Spéciaux qui se sont déroulés à Los Angeles et ont remporté 7 médailles, dont 2 en or.

✓ **Formation « Résilience : quand le réalisme et l'espérance ne se contredisent pas » dans le cadre des activités Handicap du BICE, Fédération de Russie**

A la demande du partenaire local le Centre de Pédagogie Curative (CPC) intéressé par la possible utilisation du concept de résilience dans le cadre de ses projets dans le domaine du handicap, le BICE a organisé une série des rencontres-conférences à l'automne 2015. La première rencontre-conférence a été organisée pour le personnel et les bénévoles du foyer de type familial Sainte-Sophie, la deuxième pour les spécialistes du CPC et la troisième pour les parents des enfants en situation de handicap mental accompagné par le CPC.

A partir de la réédition en russe du Cahier résilience « *La résilience ou le réalisme de l'espérance – Blessé mais pas vaincu* », les thématiques suivantes ont été abordées :

- La définition de la notion de résilience ;
- Les acteurs et les facteurs de résilience ;
- Le rôle des participants (professionnels, parents, ...) dans le renforcement de la résilience chez l'enfant ;
- La beauté et l'humour comme facteur de résilience ;
- La « casita ».

<i>Enfants dans des contextes de vulnérabilité</i>

✓ **Appui à la réinsertion des jeunes filles et jeunes filles mères en détresse et/ou victimes d'abus et d'exploitation, Mali**

Poussées par la pauvreté et voulant fuir une situation personnelle et familiale difficile, certaines filles quittent leur village pour venir travailler à Bamako. Le projet mis en œuvre par le Bnce-Mali au sein du centre d'accueil *Un toit, une vie* entend répondre à ce problème en mettant en place des mécanismes de prévention et en offrant des solutions

alternatives à ces jeunes filles en difficulté afin de garantir le respect de leurs droits, le cas échéant, de mener leur grossesse à terme et à être réinsérées dans une vie socio-économique active.

Parmi les principaux résultats obtenus en 2015 :

- Prise en charge totale de 49 jeunes-filles, avec 18 nouveau-nés, au sein du centre d'accueil (besoins alimentaires et sanitaires) avec appui médical ;
- Tenue de 147 séances d'écoute individuelle par un psychologue ou un éducateur référent ;
- Organisation de 192 séances d'alphabétisation : sur les 49 jeunes filles, 37 sont à même de lire, écrire et compter ;
- Accompagnement juridique pour 61 jeunes filles du centre, ou en détention ;
- Tenue de 81 causeries éducatives thématiques (droits de l'enfant, citoyenneté, santé, maternité, etc.) ;
- Elaboration de 45 projets d'avenir (notamment couture, art culinaire, coiffure).

✓ **« Accompagner les enfants victimes de conflit et favoriser leur résilience », Liban/Syrie**

Depuis le début du conflit en Syrie, les enfants sont les témoins ou les victimes de nombreuses violences. Le BICE, deux de ses organisations membres, l'Œuvre d'Orient, et l'Université catholique de Milan, et la Fondation Adyan à Beyrouth, ont mis en place un projet afin d'aider les enfants syriens à surmonter les traumatismes vécus et à se reconstruire psychologiquement.

Ce projet a associé une session de formation au Liban en mai 2015 à l'intention de 26 travailleurs sociaux venant de Syrie et du Liban à un processus d'évaluation en continu de la mise en œuvre des activités auprès des enfants avec la tenue, en fin de projet (août 2015), d'un séminaire d'évaluation et de suivi au Liban, avec les tuteurs concernés afin de soutenir leur action et d'évaluer les pratiques et les méthodes utilisées.

Parmi les principaux résultats obtenus :

- 3'311 enfants au Liban (Beirut, Saida et Bekaa) et en Syrie (Damas, Lattikié, Alep et Homs) bénéficient directement d'un support psycho-social ;
- 29 tuteurs sont formés et ouverts à l'apprentissage de nouvelles techniques et à la collaboration avec autrui.

✓ **Projet « Tuteurs de résilience », Ukraine**

L'annexion de la Crimée, ainsi que le conflit à l'est de l'Ukraine, ont entraîné le déplacement de près de 2 millions de personnes vers les autres régions du pays ainsi que vers la Russie, la Biélorussie, la Pologne et la Moldavie. Les difficultés d'adaptation et le stress post-traumatique subis par les familles, et tout particulièrement par les enfants déplacés, ont motivé l'action du BICE et de ses partenaires dans le domaine du soutien psychosocial.

En coopération avec notre partenaire Women's Consortium of Ukraine (WCU) et l'Université catholique de Milan, une première formation des formateurs sur l'approche « Tuteurs de Résilience » a eu lieu en Ukraine en septembre 2015 avec la participation de 13 psychologues et travailleurs sociaux de Kiev, Odessa, Soumy, Poltava, Khmelnytskyi, Donetsk, Kharkov, Rivne, Dniepropetrovsk et Kherson. La deuxième formation visant à approfondir et développer cette approche est prévue en 2016.

* * *

2. Réflexion sur l'enfance

En 2015, les principales activités réalisées par l'unité Recherche et Développement du BICE ont porté sur :

1. Participation au comité scientifique international du projet de recherche Bamboo de la Fondation OAK sur la résilience et l'exploitation sexuelle, afin d'assurer le passage de la première étape de ce projet (recherche de base) vers la deuxième étape (application pratique des données obtenues dans la recherche de base) ;
2. Participation au cours international hispanophone « on line » sur la résilience, organisé par la Faculté de pédagogie de l'Université de Barcelone, pour la partie concernant le modèle de la « casita » de la résilience ;
3. Publications :
 - en collaboration avec le professeur Eugenio Saavedra (Universidad catolica del Maule, Chile), un chapitre sur les droits de l'enfant et la résilience dans le livre « Resiliencia y calidad de vida »,
 - un article sur le sens de la vie et la construction de la résilience à la demande de la revue espagnole « Nosotros », de l'association espagnole de logothérapie (pour publication en 2016) ;
4. Préparation de la nouvelle édition révisée du premier cahier résilience, « La résilience ou le réalisme de l'espérance », en français (publié en 2015), espagnol et anglais (pour publication en 2016) ;
5. Des missions pour animer des conférences et/ou ateliers inspirés par la résilience :
 - Murcia, 17-18 mars - une conférence sur la résilience pour les étudiants ainsi qu'un atelier plus approfondi pour les chercheurs, organisé par la Faculté de pédagogie de l'université,
 - Etoy (Suisse), 6 mai – journée d'étude pour le personnel avec le prof. Jean-François Malherbe sur les souffrances des intervenants au travail, en lien avec la résilience,
 - Bilbao 9-12 juin – Participation au congrès de l'AIFREF (Association internationale de formation et de recherche en éducation familiale) sur le thème des cités d'éducation, en présentant une conférence-débat sur l'expérience de « Home Start » (soutien bénévole aux familles en détresse avec de petits enfants, en articulation avec des professionnels, projet d'origine anglaise qui s'est diffusé dans tous les continents),

- Valencia, 15-19 octobre – Participation au congrès d’AESLO (Association espagnole de logothérapie) sur le thème « Logothérapie et résilience, un chemin partagé », en présentant deux conférences distinctes sur la résilience : (1) « La résilience : le réalisme de l’espérance » et (2) « Le sens de la vie et la construction de la résilience »,
- Lyon, 4 décembre – Participation au congrès de l’association d’éducation thérapeutique, en présentant une conférence sur « Le bonheur est quand-même possible ».

* * *

3. Plaidoyer

Nations Unies

- *Conseil des droits de l’homme*

Les 3 sessions de 2015 du Conseil ont permis de relayer les problèmes rencontrés par les partenaires dans la mise en œuvre des programmes sur le terrain et de faire le suivi des recommandations de l’Examen Périodique Universel (EPU) et du Comité des droits de l’enfant.

Au-delà des entretiens avec les missions diplomatiques et l’engagement dans les groupes de travail et coalitions, le BICE a soumis 5 communications écrites, 16 communications orales⁴ qui ont porté notamment sur l’accès à la justice des enfants ; l’abaissement de l’âge de la majorité pénale au Brésil ; les abus sexuels au Cambodge ; l’approche réparatrice de la justice juvénile comme réponse à la surpopulation carcérale ; l’accompagnement des enfants déplacés en Ukraine ; le droit à l’éducation et l’impact des prestataires privés ; l’abus sexuel et la justice juvénile en Côte d’Ivoire, au Togo, au Mali et au Pérou.

Le BICE a aussi co-organisé 4 évènements sur : i) les enfants vivant en détention avec leur mère sur la base de l’Observation générale n°1 du Comité africain des experts sur les droits et le bien-être de l’enfant, ii) la protection des enfants contre toute forme de violence dans le cadre de l’agenda post-2015, iii) la privation de liberté des enfants dans le cadre de la future Etude globale sur la privation de liberté des enfants, et iv) la responsabilité des Etats dans la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD) sur l’élimination de la violence à l’égard des enfants (cible 16.2).

- *Examen Périodique Universel (EPU)*

Le BICE a offert un appui aux partenaires en développant des fiches techniques simplifiées des recommandations pertinentes de l’EPU pour l’Argentine, l’Arménie, la Colombie, la Géorgie, le Mali, le Pérou, le Togo et l’Ukraine. Par ailleurs, des démarches de suivi ont été engagées au Conseil des droits de l’homme sous forme de communications écrites et de

⁴ Compilation des interventions lors des 28ème, 29ème et 30ème sessions du Conseil des droits de l’homme des Nations Unies en 2015, Genève, BICE, 2015.

plaidoyer auprès des Etats ayant formulé des recommandations, notamment pour le Chili, la Géorgie et le Togo.

Grâce au plaidoyer international combiné avec l'action au niveau national, un audit institutionnel a été fait sur la Ligne Verte « Allo 1011 », et une nouvelle politique nationale du système de bien-être de l'enfant est en cours de finalisation au Togo. La Géorgie a légiféré sur la justice juvénile avec un aspect important sur l'audition des enfants auteurs, victimes ou témoins de violence. En Arménie, le concept de lutte contre la violence à l'égard des enfants a été adopté le 4 décembre 2014 ; il définit les grandes orientations et les principes de la politique de l'État sur la prévention, l'élimination et la réhabilitation des enfants victimes de maltraitance. En outre, une révision du Code de la famille est en cours pour incorporer notamment certaines dispositions de la Charte sociale européenne révisée.

- ***Procédures spéciales***

Le BICE a poursuivi son soutien au mandat de la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée de la violence à l'encontre des enfants, Marta Santos Pais, à travers des échanges d'informations, des entretiens bilatéraux, et la participation au dialogue interactif avec elle au Conseil des droits de l'homme.

D'autres activités de plaidoyer ont été développées avec :

- la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats, Gabriela Knaul, qui a tenu compte des préoccupations du BICE sur la justice juvénile dans son rapport de juin 2015 sur l'accès des enfants à la justice ;
- la Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, Maud De Boer-Buquicchio, qui a accédé à la demande du BICE en visitant l'Arménie en mai 2015 et en relevant des données sur l'abus sexuel des enfants, y compris en ligne;
- le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation, Kishore Singh, qui a fait siennes les préoccupations de la plateforme des ONG sur le droit à l'éducation dont fait partie le BICE, relatives à la privatisation de l'éducation et les propositions pour l'Agenda post 2015 ;
- l'Expert Indépendant sur la Côte d'Ivoire, Mohammed Ayat, dont la visite *in situ* à Abidjan en novembre 2015 a offert l'occasion à DDE-CI avec l'appui du BICE, de partager les préoccupations avec l'expert onusien qui a visité le Centre d'Observation des Mineurs (COM) où DDE-CI assure l'encadrement des enfants placés en alternative à la privation de liberté. La question des enfants dits « microbes », l'enregistrement des naissances, les abus sexuels dans le cercle familial, la formation spécialisée des acteurs intervenants auprès des enfants et la délocalisation du COM de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan, ont retenu l'attention de l'expert ;
- l'Expert Indépendant sur le Mali, Suliman Baldo, dont le rapport de mars 2015 a permis au BICE d'interpeller le gouvernement malien sur la séparation des enfants de leurs parents, la déscolarisation, l'enrôlement dans les groupes armés, les violences sexuelles et l'impunité de leurs auteurs, et de demander à ce que le Code de l'enfant de 2002 soit juridiquement réhabilité.

Quant au Cambodge, le plaidoyer s'est appuyé sur le travail de *Opération Enfants du Cambodge* (OEC) et de la Rapporteuse spéciale sur le Cambodge pour faire avancer les sujets relatifs à la violence à l'égard des enfants et l'accès à l'éducation.

Comité des droits de l'enfant

- Brésil

Le BICE et notre partenaire, la Pastoral de Menor (PdM) se sont mobilisés au niveau international (communiqués de presse, interventions au Conseil des droits de l'homme et plaidoyer auprès des experts du Comité des droits de l'enfant) et national (explications, entretiens et lettres aux députés et sénateurs) contre l'amendement constitutionnel PEC 171/1993 visant à réduire l'âge de la majorité pénale des enfants en conflit avec la loi de 18 à 16 ans, ce qui entraînerait *de facto* et *de jure* l'application du régime des adultes.

Le Comité a accédé à la demande du BICE et de PdM en notant avec « préoccupation que la Chambre des députés a approuvé en première lecture le projet de loi n° 171/1993 visant à abaisser l'âge de la responsabilité pénale de 18 à 16 ans » et en recommandant que le « système d'administration de la justice pour mineurs [soit] pleinement conforme aux dispositions de la Convention et à d'autres normes pertinentes » (CRC/C/BRA/CO/2-4, §§ 87-88).

- Colombie

Basées sur le Programme EsB, les recommandations formulées dans le rapport alternatif du BICE et des *Tertiaires Capucins de Colombie* ont été reprises dans les Observations finales du Comité. Elles portent notamment sur les velléités législatives tendant à faire baisser l'âge de la responsabilité pénale, le recours disproportionné aux mesures privatives de liberté, la formation pratique des juges, procureurs et autres professionnels spécialisés, la séparation des enfants des adultes en détention, et la mise en place des mécanismes de plainte au bénéfice des enfants privés de liberté (CRC/C/COL/CO/4-5, §§ 66-67).

- Chili

La participation d'Álvaro Sepúlveda de la congrégation des Maristes, membre de la Mesa Pro BICE Chile, à la pré-session en février 2015 et à la session en septembre 2015 du Comité a permis d'influencer les conclusions finales qui ont pris en compte les recommandations du BICE, notamment sur les questions de violence et d'abus sexuels. Parmi les préoccupations du BICE reprises par le Comité figurent l'établissement de l'Ombudsman des enfants, l'accès effectif et permanent 24h/24, 7j/7 aux permanences téléphoniques, l'imprescriptibilité des crimes à caractère sexuel, l'assistance juridique, la prise en charge des victimes, et la fin de l'impunité des auteurs (CRC/C/CHL/CO/4-5, §§ 18-19, 38-41 & 46-47).

- Pérou

Sur requête de notre partenaire Compromiso desde la Infancia y la Adolescencia (COMETA), le BICE a rencontré les experts du Comité au sujet du projet de loi visant notamment à augmenter la durée de privation de liberté des enfants et adolescents en conflit avec la loi de 6 à 10 ans au Pérou. Le décret législatif ayant été finalement adopté le 23 septembre 2015, le Comité a officiellement demandé au Pérou d'« immédiatement abroger le décret

législatif n°1204 et d'assurer que la législation soit pleinement conforme avec les principes et dispositions de la Convention, en particulier les garanties prévues par les articles 37 et 40 » (CRC/C/PER/CO/4-5, §§ 69 & 70b).

Par ailleurs, les préoccupations relatives au tourisme sexuel, aux enquêtes sur les violences et abus commis sur les enfants, la punition des auteurs, l'assistance juridique, le traitement des enfants comme victimes et leur accès effectif à la justice en leur permettant de chercher assistance et secours de manière confidentielle et accessible à travers des mesures adaptées, ont trouvé un écho favorable auprès du Comité (CRC/C/PER/CO/4-5, §§ 20 b), 21, 22, 41 & 42). La Loi n°30364 du 6 novembre 2015 qui prévoit notamment les modalités du signalement, de l'audition des enfants victimes, et les règles à observer par les médias dans la diffusion des cas de violence et d'abus à l'égard des enfants, a retenu également l'attention du Comité.

UNESCO

L'année 2015 fut celle de la 38^{ème} Conférence générale de l'UNESCO qui marquait le 70^{ème} anniversaire de l'institution. Le BICE y a participé, notamment en animant un stand au sein de « l'espace ONG » proposé par le secteur des Relations extérieures et de l'Information du public de l'UNESCO. Le BICE a été également présent à un forum des ONG sur le rôle des femmes dans la lutte contre la pauvreté, et a contribué à la préparation en ligne d'un autre futur forum sur la paix. Il a été aussi présent à l'espace ONG de la COP21. Il a régulièrement contribué à l'activité du groupe « Migrants » et du groupe « Education » des ONG pour initier un travail commun sur « l'Éducation et les personnes déplacées ».

Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

Le BICE a apporté son expertise juridique et de terrain au Guide pratique de l'OIF intitulé « Entendre et accompagner l'enfant victime de violences » destiné aux professionnels et institutions de l'Etat en charge de la protection de l'enfance et a été invité à son lancement officiel à Paris en décembre 2015.

Milieu académique

Le BICE a continué à être un intervenant régulier du CERAH (Centre d'enseignement et de recherche en action humanitaire – Université de Genève) et du Master II de l'Institut des droits de l'homme de l'Université catholique de Lyon.

* * *

4. Communication et sensibilisation du grand public

Festival de films documentaires « Enfances dans le Monde »

Suite aux tragiques attentats qui ont endeuillé Paris le 13 novembre 2015, nous avons dû reprogrammer le Festival qui a finalement pu avoir lieu du 28 au 29 janvier 2016. Même si légèrement écourtée, la 4^{ème} édition du festival a quand même présenté face à un public

très nombreux 9 films dont un - This is my land – en avant première et en présence de la réalisatrice.

Les partenariats avec Apprentis d'Auteuil, l'OIF et Le Jour du Seigneur ont été renouvelés. En outre, le prix des jeunes a été aussi maintenu et les lycéens ont couronné le documentaire roumain Toto et ses sœurs.

Les messages d'encouragement reçu et l'intérêt croissant des enseignants montrent que cette manifestation remplit bien son objectif d'éducation à la citoyenneté et ouvre le regard des jeunes vers d'autres réalités.

Mise à jour du site internet et de la newsletter

Au mois de novembre 2015, le nouveau site du BICE en 3 langues a été mis en ligne. Les objectifs atteints sont :

- Compatibilité pour navigation sur tablettes et téléphones mobiles ;
- Plus large place accordée à l'interactivité des réseaux sociaux ;
- Utilisation d'un logiciel de développement plus intuitif pour les utilisateurs qui permet en outre plus de fonctionnalités (notamment sur la boutique en ligne et les pétitions) et qui regroupe aussi en back office les mini-sites liés au BICE, comme celui du festival.

La newsletter mensuelle a également été revue en harmonie avec le nouveau site.